



Date	Sous-actions	Pilote
2024	<p>Sensibiliser les agents aux bonnes pratiques pour limiter l'usure du matériel</p> <p>▷ Comment entretenir le matériel pour augmenter sa durée de vie ? Inscrire les préconisations dans la politique développement durable de la CCLVD</p>	CCLVD Service Numérique et informatique
2024-2025	<p>Favoriser la réparation et le réemploi du matériel et le prioriser face à un rachat</p> <p>▷ Privilégier du matériel réparable lors de l'achat, penser à recharger les stylos et surligneurs plutôt que de les changer, former le personnel informatique ou approcher une structure permettant la réparation du matériel informatique lorsque ceci est possible. En général, privilégier la réparation et l'acquisition de matériel de seconde main avant tout achat de neuf et prendre en compte l'indice de réparabilité lors de l'achat de matériel neuf. Lorsque le matériel devient un déchet, favoriser son réemploi au lieu de le jeter Inscrire la priorité de réparation et réemploi dans la politique d'achat en interne</p>	CCLVD Service Numérique et informatique
2025	<p>Intégrer des polices d'écritures moins consommatrices en encre dans la charte graphique de la CCLVD pour augmenter la durée de vie des cartouches d'encre qui constituent des déchets dangereux</p>	CCLVD Service communication



Financements



Partenaires

Recyclerie, E2RS, associations et entreprises de réparation

Moyens humains et financiers

Service d'Accompagnement à la Transition Écologique, service commande publique, service numérique



Indicateurs

Nombre de sensibilisations
Mise en place des politiques



Objectif

Les 2 politiques mises en œuvres et appliquées

